



AVIS PUBLIC

Séance ordinaire du conseil du mois de septembre Changement de l'endroit où se tiendra la séance

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 318)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 septembre 2020 se tiendra à 19 h 30 en la salle Henri-Faust située au centre communautaire Paul-Émile-Lépine au 150, boulevard Perrot à L'Île-Perrot.

Donné à L'Île-Perrot, ce 8 septembre 2020.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière